Dijon, le 23 mai 2022



# Circonscription de Chenôve

Elôdie Pasteur Inspectrice de l'Education Nationale

*Téléphone* 03 45 21 52 06

Mél. ien.chenove@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde BP 81921 210019 Dijon Cedex Note de service n°6 Liaison écoles – collège

Année scolaire 2021 / 2022

Cette note présente l'organisation des liaisons écoles – collège ainsi que la mise en œuvre des PPRE Passerelle. Elle s'adresse à tous les enseignants de cycle 3.

Vous pourrez retrouver ces informations sur le site de la circonscription : <a href="http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/">http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/</a>

La note de service est imprimée et mise à disposition en salle des maîtres, transmise à chaque enseignant dans sa boîte mail professionnelle, sans oublier les maîtres remplaçants et les personnels du RASED

# 1. Présentation des commissions de liaisons écoles – collège.

Les réunions dédiées aux liaisons CM2 – 6ème sont créées afin de garantir la continuité du parcours scolaire des élèves. Elles sont composées des maîtres des classes de CM2 des écoles du secteur du collège, des professeurs principaux des classes de sixième et si possible du conseiller principal d'éducation. La mission de ces réunions est de définir les modalités des aides qui pourront être apportées aux élèves entre leur sortie de l'école primaire et la fin de la classe de sixième. Elles doivent ensuite suivre leur mise en œuvre et en évaluer les effets. Ainsi, ces réunions pourront, le cas échéant, se prononcer sur les besoins en matière de remise à niveau en classe de sixième. Leurs membres sont soumis à une stricte exigence de confidentialité.

En vue d'une continuité de la prise en charge de tous les élèves, ces rencontres inter-degrés revêtent une grande importance et sont l'opportunité pour les professeurs de CM2 et ceux de 6ème d'échanger sur les élèves dans leur globalité.

# 2. Déroulement des réunions de liaison :

### Avant le conseil de cycles :

Rédaction par l'école de la fiche navette (annexe 1) et du volet 1 de PPRE Passerelle (annexe 2) pour les élèves ciblés.

# Préparation de la réunion :

- a. Les fiches de liaison volets 1 et 2 issues de l'application Affelnet et la fiche navette sont transmises au principal du collège.
- b. Co-construction des PPRE passerelle lors de la commission de liaison: Ce temps d'échanges permettra de rédiger le volet 2 du PPRE Passerelle à savoir de proposer les aides pédagogiques à mettre en place dès la rentrée de 6ème.

#### Calendrier:

Secteur de collège	Dates
Le Chapitre REP+	Organisation par Vanessa Chateaux des commissions de liaison par binômes PE / PP hors temps scolaire (2h prévues au plan de forma- tion REP+)
Edouard Herriot	Toutes les écoles : jeudi 16 juin de 17h15 à 18h30
Roland Dorgeles	Toutes les écoles : lundi 27 juin de 17h15 à 18h30
Marcel Aymé	Toutes les écoles : Mercredi 22 juin de 9h à 12h EE Porte d'Or : de 9h à 10h30 EE Colnet : de 10h30 à 11h15 EE Perrigny-les-Dijon : de 11h15 à 12h

Tout comme l'année dernière, j'attire votre attention sur la suppression des pochettes Kraft. Les documents, ci-après, sont directement transmis par l'application LSU, à savoir :

- les bulletins scolaires issus du livret scolaire numérique,
- l'Attestation de Première Education à la Route (APER),
- l'attestation de Prévention et de Secours Civique de niveau 1 (PSC1),
- l'Attestation Scolaire du « Savoir-Nager » si l'élève l'a validé

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration dans la gestion de cette étape importante de la scolarité des élèves qui quitteront le cursus primaire.

> L'Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Chenôve Elodie PASTEUR

> > Sateur